

À propos d'EthicsPoint

Rapports – Généralités

Sécurité et confidentialité des rapports

Conseils et meilleures pratiques

À propos d'EthicsPoint

Qu'est-ce qu'EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil complet et confidentiel de signalement et d'assistance téléphonique créé par NAVEX Global pour aider la direction et les employés à travailler ensemble pour résoudre les problèmes de conformité et les inconduites sur le lieu de travail, tout en cultivant un environnement de travail positif.

Pourquoi avons-nous besoin d'un système comme EthicsPoint ?

- Nous croyons que nos employés sont notre atout le plus important et une source d'information des plus précieuses. En créant des canaux de communication ouverts, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- Un système de signalement efficace, qui permet le signalement anonyme, renforcera nos efforts pour favoriser une culture d'intégrité et de prise de décisions éthiques.
- Dans certaines juridictions, nous sommes tenus par la loi de mettre en place un tel outil de signalement.
- Notre système d'alerte répond aux exigences de la loi allemande sur le devoir de diligence de la chaîne d'approvisionnement (LkSG) et sert de point de contact central pour toutes les questions et commentaires liés aux droits de l'homme, à la durabilité et à la conformité, ainsi que pour les informations sur les violations. Les signalements via le mécanisme de plainte peuvent être soumis à la fois par les employés et par des parties externes.

Rapports – Généralités

Puis-je faire une déclaration par Internet ou par téléphone ?

Oui. Avec EthicsPoint, vous pouvez déposer un rapport confidentiel par téléphone ou par Internet. Vous pouvez choisir de garder ce rapport anonyme sans divulguer votre identité.

Quels types de situations dois-je signaler ?

Le système EthicsPoint est conçu pour permettre aux employés de signaler toute violation des lois, de notre code de conduite, de nos politiques et directives de conformité, ou de faire part de toute autre préoccupation que vous pourriez avoir.

Si je constate une violation, ne devrais-je pas simplement la signaler à mon responsable, à la sécurité ou aux ressources humaines et les laisser s'en occuper ?

Lorsque vous observez un comportement qui, selon vous, enfreint notre code de conduite, nous attendons de vous que vous le signaliez. Idéalement, vous devez faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique direct, à d'autres membres de notre équipe de direction ou à l'équipe centrale de conformité de DMG MORI.

Nous reconnaissons, cependant, qu'il peut y avoir des circonstances où vous n'êtes pas à l'aise de signaler le problème de cette manière. C'est pour de telles circonstances que nous nous sommes associés à EthicsPoint. Nous préférons que vous signaliez (de manière anonyme) plutôt que de garder l'information pour vous.

Pourquoi devrais-je déclarer ce que je sais ? Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif et ce droit s'accompagne de la responsabilité d'agir de manière éthique et d'informer les personnes concernées si quelqu'un n'agit pas de manière appropriée.

En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir un environnement sain et productif. L'inconduite de l'entreprise peut menacer le gagne-pain de l'ensemble de l'entreprise.

La direction veut-elle vraiment que je fasse un rapport ?

Certainement. En fait, nous avons besoin que vous fassiez un rapport. Vous savez ce qui se passe dans notre entreprise, en bien comme en mal. Vous avez peut-être une connaissance initiale d'une activité qui peut être une source de préoccupation. Vos rapports peuvent minimiser l'impact négatif potentiel sur l'entreprise et nos employés. De plus, le fait d'offrir des commentaires positifs peut aider à identifier les problèmes qui peuvent améliorer la culture et le rendement de l'entreprise.

Où vont ces rapports ? Qui peut y accéder ?

Les rapports sont saisis directement sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'éviter toute violation éventuelle de la sécurité. EthicsPoint ne met ces rapports à la disposition que de personnes spécifiques au sein de DMG MORI qui sont chargées d'évaluer le rapport, en fonction du type de violation et de l'emplacement de l'incident. Chacun de ces destinataires a reçu une formation pour garder ces rapports dans la plus grande confidentialité.

Ce système n'est-il pas juste un exemple de quelqu'un qui veille sur moi ?

Le système EthicsPoint se concentre sur le fait d'être un aspect positif de notre philosophie globale et nous permet d'assurer un lieu de travail sûr, sécurisé et éthique. Nous vous encourageons à demander conseil sur les dilemmes éthiques, à faire des suggestions positives ou à faire part de vos préoccupations. Une communication efficace est essentielle dans le milieu de travail d'aujourd'hui et c'est un excellent outil pour améliorer cette communication.

Nous avons soigneusement choisi le meilleur outil de reporting pour répondre à nos obligations de conformité tout en maintenant un environnement de reporting positif.

Sécurité et confidentialité des rapports

D'après ce que j'ai compris, tout rapport que j'envoie à partir d'un ordinateur de l'entreprise génère un journal de serveur qui affiche tous les sites Web auxquels mon PC se connecte, et ce journal ne m'identifiera-t-il pas en tant qu'expéditeur du rapport ?

EthicsPoint ne génère ni ne gère aucun journal de connexion interne avec des adresses IP, de sorte qu'aucune information reliant votre PC à EthicsPoint n'est disponible. En fait, EthicsPoint s'engage contractuellement à ne pas rechercher l'identité d'un alerteur.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise de faire un signalement sur votre ordinateur de travail, vous avez la possibilité d'utiliser un ordinateur ou un téléphone intelligent à l'extérieur de notre environnement de travail (comme un ordinateur situé dans un cybercafé, chez un ami, etc.) via le site Web sécurisé d'EthicsPoint. De nombreuses personnes choisissent cette option, car les données d'EthicsPoint montrent que moins de 12 % des rapports sont générés pendant les heures de bureau.

Puis-je déposer un rapport depuis chez moi tout en restant anonyme ?

Un signalement à la maison, sur l'ordinateur d'un voisin, sur votre téléphone intelligent ou sur n'importe quel portail Internet restera sécurisé et anonyme. Un portail Internet n'identifie jamais un visiteur par son pseudonyme et le système EthicsPoint supprime les adresses Internet afin que l'anonymat soit totalement préservé. De plus, EthicsPoint s'engage contractuellement à ne pas rechercher l'identité d'un alerteur.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint ne révèlent finalement mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela n'arrivera pas ?

Le système EthicsPoint est conçu pour protéger votre identité. Toutefois, si vous souhaitez garder l'anonymat, vous devez, en tant que partie signalante, vous assurer que le corps du signalement ou le contenu principal du signalement ne révèle pas votre identité par accident. Par exemple, « De mon cube à côté de Jan Smith... » ou « Au cours de mes 33 années de travail pour DMG MORI... »

La ligne d'assistance téléphonique gratuite est-elle également confidentielle et anonyme ?

Oui. On vous demandera de fournir les mêmes informations que celles que vous fourniriez dans un rapport sur Internet et un intervieweur tapera vos réponses sur le site Web d'EthicsPoint. Ces rapports sont soumis aux mêmes mesures de sécurité et de confidentialité que celles qui leur sont appliquées lors de la livraison.

Que se passe-t-il si je veux être identifié avec mon signalement ?

Nous vous remercions de vous identifier lorsque vous faites un signalement. Il y a une section dans le rapport à cet effet, et nous sommes déterminés à respecter notre politique de non-représailles. Vous n'avez pas à craindre de conséquences négatives pour vous si vous choisissez de signaler en donnant votre identité. Cependant, vous êtes bien sûr tout à fait libre de faire un signalement anonyme.

Conseils et meilleures pratiques

Je suis au courant de certaines personnes impliquées dans des comportements contraires à l'éthique, mais cela ne me concerne pas. Pourquoi devrais-je m'embêter à le signaler ?

DMG MORI choisit de promouvoir un comportement éthique. Toute conduite contraire à l'éthique, à quelque niveau que ce soit, finit par nuire à l'entreprise et à tous les employés, y compris vous-même. Il suffit de considérer ce qui s'est passé lors des récents scandales d'entreprise pour voir les effets désastreux qu'un manquement apparemment inoffensif à l'éthique peut avoir sur une entreprise par ailleurs saine. Donc, si vous avez connaissance d'incidents d'inconduite ou de violations de l'éthique, considérez qu'il est de votre devoir envers vous-même et vos collègues de le signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu constitue une violation de la politique de l'entreprise ou implique une conduite contraire à l'éthique, mais cela ne me semble tout simplement pas correct. Que dois-je faire ?

Déposez un rapport. EthicsPoint peut vous aider à préparer et à déposer votre rapport afin qu'il soit bien compris. Nous préférons que vous signaliez une situation qui s'avère inoffensive plutôt que de laisser un éventuel comportement contraire à l'éthique sans contrôle parce que vous n'étiez pas sûr.

Que se passe-t-il si mon patron ou d'autres gestionnaires sont impliqués dans une violation ? Ne vont-ils pas obtenir le rapport et commencer une dissimulation ?

Le système EthicsPoint et la distribution des rapports sont conçus de manière à ce que les parties impliquées ne soient pas informées ou n'aient pas accès aux rapports dans lesquels elles ont été nommées.

Que se passe-t-il si je me souviens de quelque chose d'important à propos de l'incident après avoir déposé le rapport ? Ou que se passe-t-il si l'entreprise a d'autres questions à me poser concernant mon rapport ?

Lorsque vous déposez un rapport sur le site Web d'EthicsPoint ou par l'intermédiaire du centre d'appels d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique et il vous est

demandé de choisir un mot de passe. Vous pouvez revenir au système EthicsPoint par Internet ou par téléphone et accéder au rapport original pour ajouter plus de détails ou répondre aux questions posées par un représentant de l'entreprise et ajouter des informations supplémentaires qui aideront à résoudre les problèmes en suspens.

Nous vous suggérons fortement de revenir sur le site dans le délai imparti pour répondre aux questions de l'entreprise. Vous et l'entreprise avez maintenant entamé un « dialogue anonyme », où les situations sont non seulement identifiées, mais peuvent également être résolues, quelle que soit leur complexité.

Ces suivis de signalements sont-ils aussi sécurisés que le premier ?

Toutes les correspondances d'EthicsPoint sont conservées dans la même stricte confidentialité que le rapport initial, sous l'égide de l'anonymat.

Puis-je quand même faire un signalement si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez déposer un rapport EthicsPoint à partir de n'importe quel ordinateur ou smartphone pouvant accéder à Internet. Vous pouvez produire votre déclaration à partir de chez vous. De nombreux lieux publics, y compris la bibliothèque publique, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou si vous n'êtes pas à l'aise de l'utiliser, vous pouvez appeler la ligne d'assistance gratuite EthicsPoint, qui est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.